

Réseau des Territoires Forestiers de Rhône-Alpes

L'INFO 73 | décembre 2015 | n° 5

THEMES

- Réseau des territoires
- Formation
- Forêt des collectivités
- Bois énergie
- Bois construction
- Montagne
- Multifonctionnalité

ZOOM

Le projet SYMBIOSE RHÔNE-ALPES (SYnergie pour la Mobilisation de Bois d'Industrie, d'Œuvre et Energie en Rhône-Alpes)

actus

Agir sur le foncier forestier : rôle et place des collectivités, outils à disposition

Ventes publiques du 2 décembre 2015 à Rumilly

Les territoires sont impliqués ! SYMBIOSE Rhône-Alpes est un projet entre 14 partenaires économiques et institutionnels de dimensions régionale et territoriale sur Rhône-Alpes qui ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) DYNAMIC BOIS de l'ADEME. A travers cet AMI, l'ADEME prévoit de financer des projets favorisant la mobilisation de bois additionnel pour les chaufferies biomasse du fonds chaleur. Le projet SYMBIOSE a été retenu en novembre.

Voëux du président



Roger Villien

Je tiens à remercier tous nos élus des communes forestières qui se sont mobilisés tout au cours de l'année 2015, pour que nous aboutissions à un compromis national acceptable pour notre filière bois, et sans augmentation de la contribution de nos communes forestières.

A l'aube de cette année 2016, je formule le voëu que notre fusion régionale entre l'Auvergne et Rhône-Alpes, mais aussi nos démarches de promotion d'utilisation des bois locaux soient pleinement reconnues dans la nouvelle recomposition territoriale qui va se mettre en place.

Je vous prie d'accepter mes voëux de réussite les plus sincères, pour vous et tous vos proches, pour cette nouvelle année.

Dans le cadre de ce projet, collectivités, entreprises, organisations réunissant les propriétaires forestiers et les opérateurs publics de Rhône-Alpes, ont comme objectifs communs d'accroître la valorisation de la ressource forestière de la Région Rhône-Alpes. Au terme des 3 années de mise en œuvre de SYMBIOSE RHÔNE-ALPES (2016/2017/2018), les partenaires se sont engagés à contractualiser 85 421 tonnes supplémentaires de bois à destination de chaufferies du fonds chaleur (augmentation des contrats d'approvisionnement actuels et nouveaux contrats).

Leurs complémentarités sont nombreuses ; elles leur permettent de faire face à toutes les obligations à satisfaire pour mobiliser plus de bois énergie, tout en préservant les autres usages de la forêt et en prenant en compte les enjeux environnementaux.

D'autres bénéficiaires seront acteurs du projet pour la mise en œuvre des actions d'amélioration des peuplements forestiers sur les territoires et massifs ciblés par SYMBIOSE. Il s'agit de communes, propriétaires de forêts publiques non identifiées à ce jour et non signataires en direct de l'accord cadre.



**Les partenaires**

- Les Communes forestières de Rhône-Alpes (coordinateur)
- La société coopérative agricole : COFORET
- L'établissement public : ONF
- Le centre technique industriel : FCBA
- La société anonyme : SAFER
- L'établissement public administratif : Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes
- L'entreprise : SARL Bois des Alpes Services
- Le syndicat mixte : Parc Naturel Régional de Chartreuse
- La collectivité : Communauté de communes Cœur de Chartreuse
- L'entreprise : SARL Multi-Trans Savoie
- Le syndicat mixte : Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- La collectivité : Communauté de communes du Trièves
- La société d'économie mixte locale : SEML Bois Energie du Trièves
- La société anonyme : EDF, unité de production Alpes

**La porte d'entrée c'est l'approche territoriale !**

L'objectif de SYMBIOSE RHÔNE-ALPES est d'organiser une récolte coordonnée entre forêt publique et forêt privée, et en cela l'entrée territoriale est primordiale.

Le projet mobilisera en 3 ans près de 300 000 m<sup>3</sup> de bois supplémentaire grâce aux investissements et opérations sylvicoles qui seront réalisés dans les territoires et massifs forestiers, en cohérence avec les stratégies locales de développement existantes.

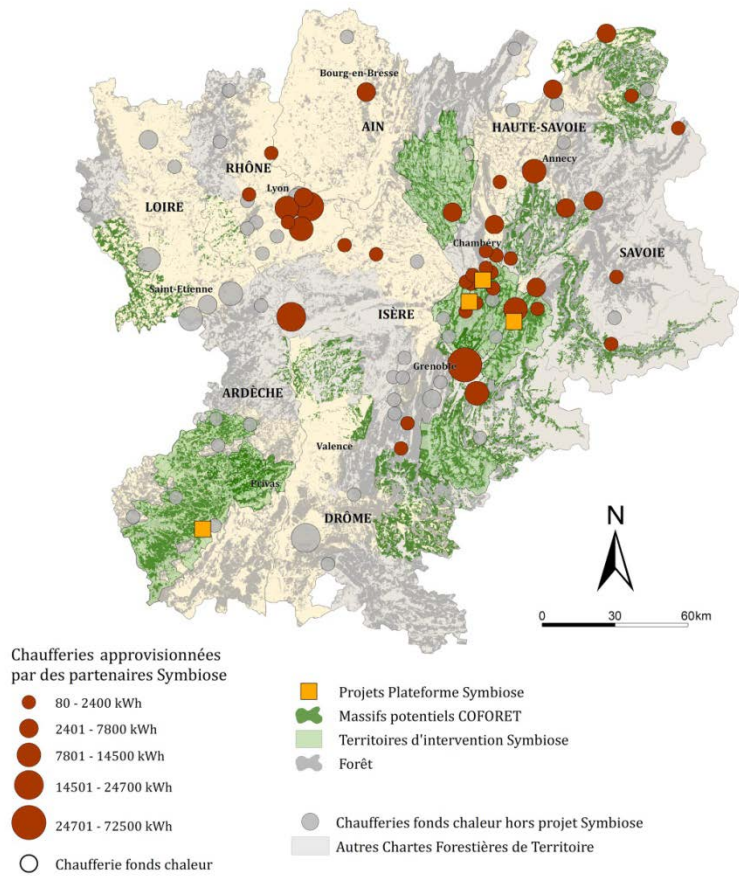
**32 ACTIONS STRUCTURANTES**

- Des investissements de matériel d'exploitation (abatteuse, porteur, skidder, transbordeur) et des plateformes de stockage de bois sont prévus sur les territoires.

Le projet SYMBIOSE s'appuie sur des acteurs expérimentés et des contrats d'approvisionnement solides. Les acteurs économiques impliqués dans SYMBIOSE produisent aujourd'hui 174 600 tonnes de bois énergie (soit 39% de la production de plaquettes forestières de Rhône-Alpes). 51 200 tonnes/an sont à destination de chaufferies du fonds chaleur aujourd'hui.

Les territoires sont impliqués : certains sont les maîtres d'ouvrages directs des actions prévues dans SYMBIOSE pour structurer l'approvisionnement comme le PNR des Monts d'Ardèche, et d'autres sont mobilisés pour trouver la contrepartie financière nécessaire au fonds ADEME pour accompagner les investissements des entreprises locales qui vont développer leurs outils de production sur le Grésivaudan, le PNR de Chartreuse, le Trièves.

**AMI Dynamic Bois 2015 - Projet SYMBIOSE**



- Des investissements pour l'amélioration des peuplements forestiers concernent 16 territoires et massifs de Rhône-Alpes !

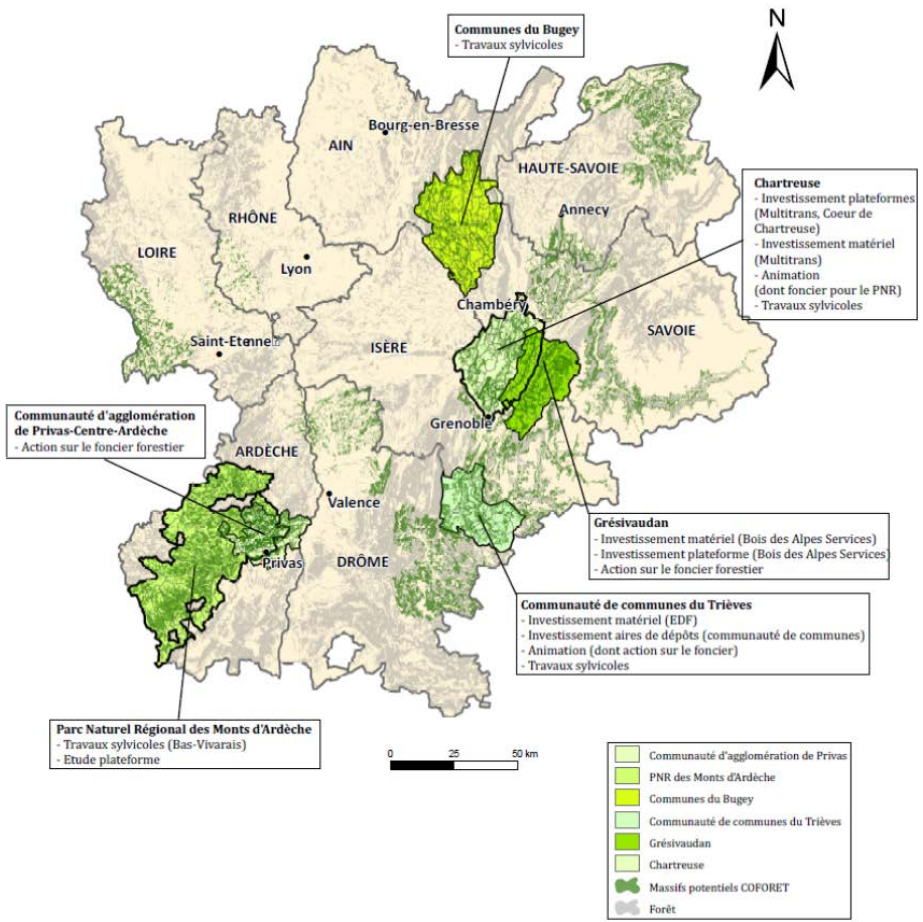
Des actions d'amélioration des peuplements en forêt privée (plantation et enrichissement) seront réalisées sur les massifs. Des actions complémentaires portées par les collectivités (communautés de communes et communes) seront mises en œuvre sur les territoires du Trièves, de Chartreuse, du Bugey et du Bas Vivarais sur le PNR des Monts d'Ardèche. L'animation des propriétaires sera assurée par les partenaires les mieux placés sur les territoires considérés pour aboutir à ces résultats.

Ces travaux seront portés et accompagnés dans le cadre privilégié de l'action SYLV'ACCTES en Rhône-Alpes. L'aide additionnelle de l'ADEME via SYMBIOSE, permettra d'inciter les propriétaires forestiers à s'inscrire dans cette démarche. Cette action est aussi une opportunité pour impliquer de nouveaux territoires sur les questions de gestion sylvicole et faciliter le déploiement des projets sylvicoles territoriaux (PST).

De l'animation dans les territoires permettant de mobiliser du bois additionnel pour l'énergie

Les territoires sont concernés car l'enjeu premier est de jouer la synergie forêt publique / forêt privée. L'objectif est de massifier des chantiers, générant ainsi des économies et de la visibilité pour les entreprises qui investissent dans des matériels de récolte. Il s'agit très concrètement de travailler sur la mobilisation du bois avec la commercialisation simultanée des coupes en forêt publique et en forêt privée. La contractualisation pluriannuelle d'entreprises d'exploitation ou l'organisation d'une offre de bois à l'échelle territoriale sont clairement ciblées dans SYMBIOSE comme axe de travail des partenaires pour trouver des solutions.

## AMI Dynamic Bois 2015 Les actions par territoire SYMBIOSE



Communes forestières Rhône-Alpes 2015 / Sources : IGN BD Forêt - GeoFla

L'autre volet stratégique du projet SYMBIOSE concerne le morcellement et le foncier forestier. Les élus sont restés impuissants face au morcellement forestier croissant qui est généralisé et résulte de causes multiples. La loi d'avenir adoptée à l'automne 2014 offre aux collectivités la possibilité d'intervenir en matière d'amélioration de la structure foncière des propriétés tant publiques que privées.

L'enjeu est de démontrer qu'une politique foncière menée à l'échelle intercommunale permet d'infléchir le morcellement et de remettre en production des forêts en déshérence.

L'action conjointe des Communes forestières et de la Safer sera déployée dans un premier temps au niveau des quatre territoires pilotes que sont la Communauté d'agglomération de Privas, les Communautés de communes du Grésivaudan, du Trièves et le PNR Chartreuse. Ces deux dernières sont même maîtres d'ouvrage directes d'une partie de l'animation sur le foncier forestier.

L'objectif est de permettre, au-delà de l'intégration de biens vacants dans le domaine public, la mise en place au sein des collectivités, d'une véritable stratégie foncière opérationnelle, permettant par la suite de mobiliser la ressource forestière.

Les partenaires vont engager 5,68 millions d'euros sur 3 ans pour réaliser ces actions et seront aidés par l'ADEME à hauteur de 1,5 million d'euros. L'intégration territoriale des actions a facilité l'identification de cofinancements locaux (intervention des PSADER notamment et de SYLV'ACCTES) : près de 790 000 euros de cofinancements vont à 78% vers les actions d'investissement et les interventions dans les peuplements forestiers.



Projet labellisé TENERDIS



## ACTUS | forêt des collectivités

## Agir sur le foncier forestier : rôle et place des collectivités, outils à disposition

Le 3 novembre dernier, Chambéry métropole et l'association des Communes forestières de Savoie ont organisé une réunion d'information sur la thématique « Comprendre les enjeux du foncier forestier ; rôle et place des collectivités et outils à disposition pour agir sur le foncier forestier ».

En Savoie, comme pour d'autres départements rhônalpins, la ressource forestière constitue une richesse essentielle pour les communes rurales. La question de sa mobilisation reste entière. En effet la forêt doit faire face à un fort morcellement qui pénalise la valorisation des bois locaux et de fait fragilise l'ensemble de la filière forêt-bois. La loi d'avenir du 13 octobre 2014 pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt apporte plusieurs ouvertures et met à disposition des collectivités de nouveaux outils pour intervenir sur le foncier forestier.

Plus de 30 participants ont assisté à cette réunion dont le principal objectif était de mieux appréhender l'ensemble de ces outils et tout particulièrement :

- Connaître les grandes caractéristiques de la propriété forestière sur le territoire et les enjeux qui en découlent.
- Connaître les différents outils et modes d'action pour pallier le morcellement afin de dynamiser la gestion de la forêt.
- Comprendre le rôle que peuvent jouer les élus vis-à-vis des outils d'aménagement foncier.
- Disposer d'exemples d'actions et de retours d'expérience en la matière.



Luc Berthoud, vice-président de Chambéry métropole chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable et des espaces naturels a ouvert la réunion en rappelant les enjeux que le foncier forestier représente et les difficultés à lever concernant son morcellement.

Après avoir souligné l'importance de construire un projet foncier fondé sur des enjeux économiques (faciliter la gestion durable, la mobilisation de bois, la création de dessertes, etc.), environnementaux (préserver les paysages, mettre en valeur des milieux naturels remarquables, protéger les ressources ...) et/ou sociaux (création d'aires d'accueil, d'itinéraires etc.), Marc Gaillet, chargé d'études à la Safer Rhône-Alpes, est intervenu sur la mise en œuvre d'un tel projet.

Les conditions de mise en œuvre des outils disponibles ont suscité un grand intérêt. Les

élus ont pu ensuite se familiariser avec « la négociation amiable, les procédures des biens vacants et sans maître, les droits prioritaires de la commune : droits de préférence et de préemption, les outils de l'aménagement foncier, la déclaration d'intérêt général et la déclaration d'utilité publique et l'expropriation ». Très dynamique par ces échanges, la réunion s'est enrichie de l'expérience de chacune des communes.

[Télécharger](#) la plaquette de présentation du partenariat Communes forestières | Safer

**ACTUS** | forêt des collectivités

## Ventes publiques du 2 décembre 2015 à Rumilly

**A la suite de leur report, les ventes de bois du 29 septembre dernier à Rumilly, boycottées par les scieurs qui revendiquaient une remise en cause par l'ONF de l'échéancier des délais de paiement, ont été reprogrammées au 2 décembre.**

Georges Communal, vice-président de l'association des Communes forestières de Savoie est intervenu afin de rassurer les scieurs régionaux en mettant en avant la solidarité des Communes forestières de Rhône-Alpes auprès des scieurs.

Jean-François Lapierre, directeur de SCIERIE DE SAVOIE LAPIERRE & MARTIN, président du syndicat des scieurs de Savoie, a fait également état des avancées obtenues par le groupement régional des scieurs suite au boycott des ventes d'automne. En effet, la négociation avec les communes forestières avait porté sur 5 points, certains étant de niveau régional d'autres de niveau national :

- le retour au calendrier de règlement initial a été acté conformément à la décision du ministre,
- l'adoption d'un délai d'exploitation supplémentaire de six mois a été adopté en cas de clauses particulières « montagne »,
- le délai de règlement associé à la clause montagne sera proposé au niveau national,
- la reprise de la vente à l'unité de produit a été actée et sera proposée aux communes, en précisant que ce mode de vente ne pourrait en aucun cas être contractualisé mais devra rester dans les ventes par adjudication (conformément au protocole signé en 2007 entre les Communes forestières Rhône-Alpes, le groupement des scieurs et l'ONF),
- en ce qui concerne les lots invendus, une priorité au mieux disant est recherchée selon une forme qui doit rester conforme aux recommandations de la DGCCRF.

Cette vente s'est déroulée dans un contexte peu favorable : période hivernale succédant à un épisode « scolytes » et à un automne marqué par des conditions météorologiques clémentes qui en permettant de poursuivre le réapprovisionnement des scieries rhônalpines ont augmenté leur stocks. Ainsi, la demande de la part des acheteurs était faible lors de cette vente.

Une assistance moins nombreuse qu'à la vente de printemps, 25 acheteurs présents, 12 acheteurs effectifs. Une vente très contrastée avec des petits acheteurs présents et actifs sur les lots de qualité, et en parallèle peu de scieurs industriels actifs et des offres très en dessous des prix de retrait pour les lots de qualité moyenne et de volume important. Une stabilité des cours par rapport à l'automne 2014 pour les articles vendus.

Données chiffrées pour la Savoie

- volume mis en vente : 31 744 m3
- taux d'invendus de 39%,
- recette de 703 183 € en forêt communale

Données chiffrées pour la Haute-Savoie

- volume mis en vente : 21 904 m3
- taux d'invendus de 55%
- recette de 377 000 € en forêt communale

# À CÔTÉ

## À CÔTÉ | Ain

### Les enjeux du foncier forestier, au cœur des préoccupations des élus

Dans l'Ain, la ressource forestière constitue une richesse essentielle pour les communes rurales. Couvrant plus de 190 000 hectares du département, la forêt doit faire face à un fort morcellement qui pénalise la valorisation des bois locaux et fragilise l'ensemble de la filière forêt-bois. La loi d'avenir du 13 octobre 2014 pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a mis à la disposition des collectivités de nouveaux outils pour intervenir sur le foncier forestier. La réunion qui s'est tenue le 13 octobre 2015 à Nantua avait pour but de présenter ces outils aux élus des Communes forestières de l'Ain et des Chartes forestières du Massif du Bugey. [Lire la suite](#)

### Une assemblée générale réussie

Sous la présidence de Jacques Deparnay, l'assemblée générale annuelle de l'association des Communes forestières de l'Ain s'est tenue le 10 décembre dernier, à Nantua, réunissant plus de 70 personnes. La politique filière forêt-bois du Conseil départemental et le contrat d'objectif et de performance ont été au cœur des débats. [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Ardèche

### Le bois dans des murs de soutènements : un nouveau débouché présenté aux élus de l'Ardèche

L'utilisation du bois est multiple, construire, se chauffer, écrire, etc. Si son utilisation pour la protection des biens et des personnes est connue, elle se heurte aujourd'hui à l'obligation quasi réglementaire de pouvoir quantifier la résistance de l'ouvrage. L'Office national des forêts, et particulièrement son service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) est naturellement confronté à cette problématique. Dans le cadre d'un voyage d'étude organisé en Drôme, le 25 novembre dernier, les élus des Communes forestières d'Ardèche ont pu bénéficier du retour d'expérience de l'ONF sur ce sujet. [Lire la suite](#)

### Arrivée d'une nouvelle chargée de mission à l'association des Communes forestières de l'Ardèche

Marilyne Fournier a rejoint ce mois-ci l'association départementale des Communes forestières d'Ardèche, suite au départ de Marie-Anne Revaka. [Lire la suite](#)

### Construire en bois local pour valoriser son territoire

Soirée d'information à Lamastre pour accompagner les porteurs de projets vers des constructions vertueuses, qui valorisent la filière bois de leur territoire. [Lire la suite](#)

### La centrale de cogénération de Pierrelatte livre ses secrets aux élus ardéchois

Répondant à l'invitation conjointe des Communes forestières de l'Ardèche et de la Drôme, plusieurs élus se sont retrouvés le 11 décembre dernier, pour une formation « bois pour la production industrielle d'énergie », avec comme temps fort, la visite de la centrale de cogénération de Pierrelatte. L'objectif de cette initiative était autant d'apporter des clefs de compréhension sur le fonctionnement d'une centrale de cogénération biomasse, que d'échanger sur la thématique de l'approvisionnement. [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Drôme

### Une démarche expérimentale pour l'encadrement des chantiers forestiers dans le massif des Chambaran

Faire évoluer l'encadrement des chantiers forestiers, telle est la démarche innovante et pionnière que dirige la charte forestière des Chambaran sur le territoire drômois pour laquelle 13 communes se sont portées volontaires. [Lire la suite](#)

### Les Communes forestières de la Drôme construisent le futur

Le dernier trimestre 2015 sera marqué par des changements au sein des Communes forestières de la Drôme, avec le retour à la présidence de l'association de Daniel Bignon et la prise de poste d'un chargé de mission départemental. A travers ces évolutions, l'association des Communes forestières souhaite renforcer sa présence auprès des élus départementaux, afin de mieux cibler leurs attentes, défendre activement leurs intérêts, les sensibiliser à diverses thématiques et construire, en collaboration avec les multiples acteurs de la filière, les politiques et les projets forêt/bois de demain. [Lire la suite](#)

### Des formations pour construire en bois local

Suite au déficit de la balance commerciale de la filière bois, la prise de conscience du potentiel de la ressource, commence peu à peu à structurer les politiques, tant nationales que locales. A l'échelon départemental, les Communes forestières engagent des actions visant à cristalliser des intérêts communs autour de la valorisation de la ressource bois locale et de sa mobilisation. Néanmoins, un accompagnement accru des élus est primordial pour générer de nouvelles dynamiques. Ainsi, l'association des Communes forestières a réalisé le 13 novembre à Alixan, une formation sur l'utilisation du bois dans la construction. [Lire la suite](#)

### Les élus des Communes forestières drômoises à la découverte de la centrale de cogénération de Pierrelatte

L'association des Communes forestières de la Drôme, en partenariat avec son homologue ardéchoise, a organisé le 11 décembre dernier une formation à Pierrelatte, sur le thème « le bois pour la production industrielle d'énergie ». Cette journée consacrée notamment à la visite de l'unité de cogénération de Pierrelatte, a mobilisé une vingtaine d'élus. L'objectif de cette initiative était à la fois d'apporter des clefs de compréhension sur le fonctionnement d'une centrale de cogénération biomasse et d'échanger sur la thématique de l'approvisionnement. [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Haute-Savoie

### Une formation à Thyez pour « Comprendre les enjeux du foncier forestier »

La charte forestière de Territoire Arve Giffre et l'association des Communes forestières de Haute-Savoie ont organisé une réunion d'information sur la thématique « Comprendre les enjeux du foncier forestier, Rôle et place des collectivités et outils à disposition pour agir sur le foncier forestier », le 24 novembre dernier. [Lire la suite](#)

### Première participation de l'association des Communes forestières de Haute-Savoie au Forum des collectivités à La Roche sur Foron

Les 6 et 7 novembre derniers, s'est tenue ROCHEXPO, nouveau format de l'habituel Forum qui pour l'occasion a fédéré dans sa phase d'organisation le Congrès départemental des Maires de la Haute-Savoie et l'association des Communes forestières du 74. [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Isère

### Les Chambaran se mobilisent pour un meilleur encadrement des chantiers forestiers

Depuis peu, la charte forestière des Chambaran pilote une action qui vise un meilleur encadrement des chantiers forestiers. En Isère, 12 communes se sont portées volontaires pour mettre en œuvre cette démarche innovante et pionnière. [Lire la suite](#)

### La charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux s'engage dans la réalisation de son Plan d'Approvisionnement Territorial

Les réflexions autour de l'élaboration de la charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux, signée officiellement en 2014, ont permis de cibler de nombreux enjeux d'ordres économique, social et environnemental. Pour répondre à celui de la mobilisation de la ressource, le territoire s'est investi dans un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT). [Lire la suite](#)

### « Comprendre les enjeux du foncier forestier », une formation qui a su mobiliser les élus du Grésivaudan

Jeudi 26 novembre à Theys, une trentaine d'élus du Grésivaudan a participé à la soirée d'échange et d'information sur les enjeux du foncier forestier, préoccupation majeure de grand nombre d'entre eux. [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Rhône-Alpes

### Financer le poste d'animateur dans les territoires de projets forestiers

LEADER ou FEADER ? Comment construire le financement des postes d'animateur dans les territoires de projets forestiers à partir de 2016 ? [Lire la suite](#)

### Journée du Réseau : quelles méthodologies pour concrétiser des actions foncières au sein des territoires ?

Cette question fut le sujet de la journée du 10 décembre 2015, à Lyon, au siège de la Région. 36 participants (dont 17 territoires représentés) s'étaient réunis pour discuter, échanger et prendre de l'information sur les outils, les partenariats et les actions développées par les territoires dans le domaine du foncier forestier. [Lire la suite](#)

### Vigilance orange pour le climat forestier français

Alors que l'ONF vient de fêter ses 50 ans, son avenir a une nouvelle fois fait l'objet de nombreux débats et de nombreuses négociations nationales. Cependant, le jeudi 17 décembre, l'ONF, l'Etat et la Fédération nationale des Communes Forestières ont voté, au sein du conseil d'administration de l'Office, un nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance. [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | Savoie | Haute-Savoie

#### Ventes publiques du 2 décembre 2015 à Rumilly

A la suite de leur report, les ventes de bois du 29 septembre dernier à Rumilly, boycottées par les scieurs qui revendiquaient une remise en cause par l'ONF de l'échéancier des délais de paiement, ont été reprogrammées au 2 décembre. [Lire la suite](#)

Association des Communes forestières de Savoie

Maison des Parcs et de la Montagne

256, rue de la République

73000 CHAMBERY

Tel : 04 79 60 49 09 | Fax : 09 72 27 14 22

savoie@communesforestieres.org

Chargée de mission : Lucile BUISSON

06 22 92 06 50 lucile.buisson@communesforestieres.org

Président : Roger VILLIEN

L e t t r e c o f i n a n c é e p a r l ' U n i o n e u r o p é e n n e

